Filière L

	1∾	Τ»	coeff.
Enseignements obligatoires communs			
Français et littérature	6 h	-	5
Philosophie	-	8 h	7
Littérature	-	4 h	4
Histoire-géographie	4 h	4 h	4
LV1	3 h 30	3 h	4
LV2 (a)	2 h	2 h	4
ou Langues et culture de l'Antiquité (latin)	3 h	3 h	4
Mathématiques-informatique	2 h	-	2
Enseignement scientifique (b)	1 h 30	-	2
EPS	2 h	2 h	2
Éducation civique, juridique et sociale	30 min	30 min	-
Travaux personnels encadrés (TPE)	2 h	-	- (d)
Au choix 1 enseignement obligatoire complémentaire en 1 ^{te} et de spécialité en terminale			
Langues et culture de l'Antiquité (latin)	3 h	3 h	4
Langues et culture de l'Antiquité (grec)	3 h	3 h	4
LV1	2 h	2 h	4
LV2 (a)	3 h	3 h	4
LV2 (a) (c)	2 h	2 h	4
LV3 (a)	3 h	3 h	4
Arts (e)	5 h ou 8 h	5 h ou 8 h	6
Mathématiques	3 h	3 h	3
2 options facultatives au plus (d)			
Langues et culture de l'Antiquité (latin)	3 h	3 h	-
Langues et culture de l'Antiquité (grec)	3 h	3 h	-
LV3 (a)	3 h	3 h	-
EPS	3 h	3 h	-
Arts (e)	3 h	3 h	-

⁽a) Langue vivante étrangère ou régionale.

À noter: 10 heures annuelles de "vie de classe" en première et terminale.

⁽b) 2 domaines concernés : physique-chimie et sciences de la vie et de la Terre.

⁽c) Pour les élèves ayant choisi latin dans les enseignements obligatoires du tronc commun.

⁽d) Seuls les points audessus de 10 sont pris en compte.

⁽e) 7 domaines au choix : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, histoire des arts, musique, théâtre-expression dramatique, danse ou arts du cirque (8h).